

Je désire parrainer

- ☐ ½ enfant à 25 \$/mois pour 12 mois, ce qui correspond à un montant de 300 \$ pour l'année.
- ☐ 1 enfant à 50 \$/mois pour 12 mois, ce qui correspond à un montant de 600 \$ pour l'année.
- ☐ 2 enfants à 100 \$/mois pour 12 mois, ce qui correspond à un montant de 1200 \$ pour l'année.
- ☐ 3 enfants à 150 \$/mois pour 12 mois, ce qui correspond à un montant de 1800 \$ pour l'année.

Je désire faire un don

- ☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐ 300 \$
- ☐ 600 \$ ☐ 1000 \$ ☐ _____ \$

Modes de paiement

Par chèque

Faire parvenir ce formulaire rempli (recto-verso) et votre don en un ou plusieurs chèques postdatés, libellés à « **Fondation QHASUQ – Fonds de parrainage CPE-PGL** », à l'adresse suivante :

Fondation QHASUQ,
10000 rue Lajeunesse, bureau 150,
Montréal, QC H3L 2E1

Par carte de crédit (Paiement sécurisé Paypal)

S.V.P., vous rendre à l'adresse Web suivante :

<http://www.pigran.org/index.php/parrainage>

Pour nous contacter en Amérique du Nord

pour un parrainage :

Tél. : 514-340-4711 poste 4785

Courriel: cpe-pgl@isteah.ht

S.V.P. N'oubliez pas de remplir le formulaire à l'endos, merci!

Conseil d'administration du Fonds de parrainage

Présidente : Yolande Charles, Médecin retraitée, Laval

Vice-présidente : Laurence Gauthier, Conseillère pédagogique, Longueuil

Trésorière : Laurie Dauphin, Enseignante retraitée, Montréal

Secrétaire : Gladys Joseph, Fonctionnaire retraitée, Mont-Royal

Administratrices et Administrateurs : Valéry Dantica, Ingénieur, Montréal; Alexandra Féthière, Spécialiste en Relations publiques, Montréal; Chantale Gaston, Conseillère en emploi, Montréal; André Labbé, Fonctionnaire retraité, Longueuil

Parrainez un enfant

de Génipailler, Haïti



« Sans mesures compensatoires – notamment une éducation préscolaire qui, dans l'idéal, commence très jeune –, l'inégalité des chances se traduit par l'inégalité des résultats la vie durant. »

Joseph E. Stiglitz,
prix Nobel d'économie

pour moins de
1,65 \$ par jour!

**Fonds de parrainage du
Centre de la petite enfance Paul Gérin-Lajoie**



Centre de la petite enfance Paul Gérin-Lajoie
Cité du Savoir – Milot – Haïti

La petite enfance constitue le socle sur lequel s'érigent des citoyens épanouis. De la qualité des services offerts à la petite enfance dépendent la survie, la croissance, le développement et l'apprentissage des enfants. Cette qualité intègre en un tout cohérent divers aspects comme la santé, la nutrition, l'hygiène, le développement cognitif, social, physique et affectif. Le Centre de la petite enfance Paul Gérin-Lajoie de Génipailler privilégie cette approche holistique dans son projet éducatif afin d'offrir les meilleures chances de succès aux enfants.

Vision, mission, valeurs

La **vision** du Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN), initiateur de ce Centre, repose sur une éducation renouvelée, qui transformerait chaque enfant du pays en un citoyen fier de lui-même, bienveillant envers ses concitoyens, soucieux du progrès de la nation et prédisposé à améliorer la société dans son ensemble. Le Centre de la petite enfance Paul Gérin-Lajoie de Génipailler hérite de cette vision dont il sera le fer de lance comme porte d'entrée dans le système éducatif.

La **mission** de ce Centre est de favoriser la santé, le bien-être, le développement et l'intégration sociale des enfants de 3 à 5 ans et de leurs parents, en leur offrant un service de garde éducatif de qualité, volontaire et accessible à tous.

Les **valeurs** qui y sont préconisées sont celles du GRAHN : la primauté du droit, le respect des règles établies, la justice sociale, le partage, la solidarité, l'éducation, le respect de l'environnement et le culte du bien commun.

Objectifs

L'objectif principal est de prendre en main, dès le bas âge, des enfants en milieu rural pour les préparer à devenir des citoyens nouveaux, épanouis, disciplinés, créatifs, entrepreneurs, intègres, dont le pays a besoin pour se développer.

De manière spécifique, le Centre de la petite enfance vise à :

- Offrir un service de garde éducatif de qualité, adapté aux besoins des familles et aux besoins spécifiques des enfants de 3 à 4 ans ;
- Prévenir et réduire chez eux les effets indésirables pouvant survenir dans l'adversité et leur permettre de devenir des citoyens engagés, porteurs de changements sociaux positifs ;
- Offrir un milieu de vie protégé aux enfants et aux familles visées en misant sur les effets bénéfiques sur leur santé, leur bien-être, leur développement et leur intégration sociale ;
- Encourager les enfants et les familles visées à mettre leur plein potentiel à l'œuvre et contribuer à leur offrir la confiance et les moyens pour y arriver.

Être marraine ou parrain

C'est permettre à un enfant d'Haïti de milieu défavorisé – à Génipailler, troisième section communale de Milot – de s'épanouir, de grandir en santé, de bien se développer, de devenir un bon citoyen, de sortir de la pauvreté par une éducation de qualité, de bénéficier de l'égalité des chances comme première étape vers l'égalité des résultats dans la vie.

Identification et informations

☐ Mme Prénom _____
☐ Mlle Nom _____
☐ M _____

Affiliation (s'il y a lieu) _____

Adresse (Nº, rue, app.) _____

Ville _____

Code postal _____ Province _____

Pays _____

Téléphone(s) _____

Courriel _____

☐ Je désire que mon don demeure anonyme.

Un reçu pour fins d'impôt sera fourni pour tout don de 50 \$ et plus.

**Au nom des enfants d'Haïti,
Merci pour votre contribution !**

Centre de la petite enfance Paul Gérin-Lajoie
Édifice 1, Pavillon préscolaire
Cité du savoir
Génipailler, Milot
Haïti

Tél: (509) 22 27 63 76

Courriel : cpe-pgl@grahn-monde.org

<http://www.pigran.org/index.php/cpe-pgl>

